

CONTENU DU DOSSIER

Candidat·e pour l'Agrégation d'Enseignement
Secondaire Supérieur - première inscription

Votre dossier sera à remettre sous format papier ; veuillez fournir tous les documents requis listés ci-dessous en version imprimée ou photocopiée. Ceux-ci devront être dûment complétés et signés.

Pour les candidat·e·s issu·e·s d'un pays non-francophone, la traduction de vos documents en français est requise.

Nous vous rappelons que vous ne pouvez pas vous inscrire si vous n'avez pas fait préalablement la **preuve d'une maîtrise approfondie de la langue française**. La liste des documents prouvant cette maîtrise est disponible sur notre site web (inscription agrégation). Si vous ne pouvez satisfaire à cette condition, vous devrez présenter et réussir un examen spécifique.

Documents à fournir :

- ☐ **CESS**. La copie imprimée de votre Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) définitif dûment signé.
- ☐ **Diplôme de bachelier**. La copie imprimée du diplôme de bachelier, signée par vos soins.
- ☐ **Diplôme de master**. La copie imprimée du diplôme de master, signée par vos soins, ou la preuve imprimée que vous êtes inscrit·e en fin de cycle de master.

- ☐ **Activités antérieures.** Le formulaire de Déclaration des activités antérieures imprimé et dûment complété. Il doit être impérativement accompagné de tous les justificatifs requis indiqués dans la déclaration - sans quoi votre demande d'inscription sera déclarée irrecevable.
- ☐ **Carte d'identité.** Une copie imprimée recto/verso de la carte d'identité valide.
- ☐ **Photos d'identité.** Deux photos d'identité récentes au dos desquelles vous aurez inscrit votre prénom et votre nom de manière lisible. La taille de ces photos d'identité est de 35 x 45 mm.
- ☐ **Vignettes mutuelle.** Deux vignettes de votre mutuelle.
- ☐ **Bilan de santé.** La copie imprimée de l'attestation de bilan de santé réalisé durant vos études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ☐ **Apurement de dettes.** Le cas échéant, l'attestation imprimée prouvant l'absence de dettes vis-à-vis du dernier établissement d'enseignement supérieur fréquenté en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Nous vous rappelons que le jour du dépôt de votre dossier, vous devrez effectuer un **paiement** de 50€, par Bancontact, Visa, Maestro, VPay, Mastercard ou en liquide (compte juste).